

Droit, Droit social

L'Ipst-Cnam propose deux parcours :

Licence en droit appliqué à l'entreprise.

Le certificat de compétence conseil en droit social appliqué à l'entreprise

L'objectif professionnel de ces deux parcours est d'assurer une solide formation juridique **en droit du travail et de la protection sociale**, liée à la pratique de ce **droit**, et de permettre le traitement de ses implications en entreprise.

Ces deux diplômes sont sous la responsabilité de Pierre Fadeuilhe, Maître de conférences en droit privé à l'Ipst-Cnam.

Certificat de compétence Conseil en droit social appliqué à l'entreprise (CC0300A)

CONDITIONS D'ENTRÉE

Niveau bac+2 souhaitable

Aucun prérequis n'est exigé - il est conseillé d'avoir des connaissances juridiques de base (expérience professionnelle dans le domaine, etc.)

[CONSULTEZ LA FICHE NATIONALE](#)

Licence L3 Droit appliqué à l'entreprise (LG03604A)

CONDITIONS D'ENTRÉE

Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes :

- soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS;
- soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du Cnam ou autre) ou d'une certification de niveau 5 enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnue équivalente ;
- soit justifier d'un niveau de formation Bac+2 (VES).

Contact

Pour toute 1ère inscription, veuillez solliciter un RV avec un Conseiller formation, par mail à [**contact@ipst-cnam.fr**](mailto:contact@ipst-cnam.fr), en indiquant l'objet de votre prise de contact, vos disponibilités ainsi que votre numéro de téléphone.

<https://ipst.cnam.fr/formations-a-la-carte/diplomes/droit/droit-droit-social-1363236.kjsp?RH=1664962554798>